

## RÉSUMÉ

Le syndrome cérébelleux regroupe un ensemble de troubles cliniques divisés en 2 catégories : des dérangements d'ordres posturaux ou axiaux induisant des troubles de l'équilibre statique et dynamique, et des dérangements d'ordres cinétiques, intéressant la coordination des membres, de la phonation et des mouvements oculomoteurs. Il est dû à une atteinte du cervelet ou de ses voies nerveuses afférentes ou efférentes, d'étiologie diverse, acquise ou congénitale.

Dans un contexte d'uniformisation des pratiques professionnelles, nos recherches bibliographiques et nos concertations avec les kinésithérapeutes nous amènent à élaborer puis à évaluer une fiche bilan kinésithérapique standardisée pour les patients cérébelleux hospitalisés en Neurosciences.

Les échelles d'évaluation spécifiques au syndrome cérébelleux et aux différents troubles élémentaires le composant, nous permettent de construire une fiche bilan suivant un plan précis (selon les recommandations de la HAS et de l'AFREK), et de dresser un bilan diagnostic kinésithérapique (BDK) précis et adapté.

A l'issue d'une première phase de pré-test, nous mettons en lumière certaines limites quant à l'utilisation de cette fiche. Cela nous conduit à entreprendre quelques modifications afin d'obtenir une seconde version plus adaptée. Nous dressons ensuite les conditions de mise en évaluation inter-évaluateurs au moyen d'un questionnaire. Cette phase de test nous permettra d'analyser la satisfaction des professionnels et, le cas échéant, d'apporter de nouvelles modifications afin d'optimiser notre travail.

**Mots clés :** « Syndrome cérébelleux », « Ataxie cérébelleuse », « Kinésithérapie », « Echelle d'évaluation », « Recommandation ».

**Key words :** « Cerebellar syndrome », « Cerebellar Ataxia », « Physiotherapy », « Rating scale », « Recommendation ».